



COMITÉ PROVINCIAL DES RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Saint-Hyacinthe, le 31 mars 2026

DESTINATAIRES : COMITÉS ORGANISATEURS D'EXPOSITIONS

EXPÉDITEUR : COMITÉ PROVINCIAL DES RÈGLES ET RÈGLEMENTS

OBJET : Confirmation de la signature de la Convention standard ou déclaration de conformité

Le Comité provincial des règles et règlements demande cette année encore aux présidents et/ou responsables d'expositions de retourner le coupon ci-dessous, dûment signé par un responsable de l'exposition, qui **atteste que toutes les conventions standards ont été signées ou qu'une déclaration de conformité a été signée pour l'ensemble des règlements de l'exposition, incluant les Règles et règlements relatifs à la présentation des bovins laitiers, la Convention standard et les Procédures et pénalités** pour toutes races confondues par chacun des exposants.

Veillez signer et retourner le coupon/réponse ci-dessous la journée suivant le dernier jugement.

Merci à l'avance de votre bienveillante coopération! Veuillez accepter nos sincères salutations.

COMITE PROVINCIAL DES REGLES ET REGLEMENTS

COMITÉ PROVINCIAL DES RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Secrétariat administratif, 3955, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3T8

OBJET : CONVENTION STANDARD OU DÉCARATION DE CONFORMITÉ

OUI, je confirme que toutes les Conventions standards de l'exposant ou les déclarations de conformité pour l'ensemble des règlements de l'exposition, incluant les Règles et règlements relatifs à la présentation des bovins laitiers, la Convention standard et les Procédures et pénalités ont été signées par les exposants pour toutes races confondues.

Nom de l'exposition : _____

Président de l'exposition ou Personne responsable : _____

Signature : _____ Date : _____

ENVOYER À : COMITÉ PROVINCIAL RÈGLES ET RÈGLEMENTS - SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF
3955, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3T8

r_r@holsteinquebec.com